

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *UP supportera ses propres dépens ainsi que ceux exposés par la Commission européenne.*

(¹) JO C 5 du 8.1.2018.

Arrêt du Tribunal du 12 décembre 2018 — Bischoff/EUIPO — Miroglio Fashion (CARACTÈRE)
(Affaire T-743/17) (¹)

[«*Marque de l'Union européenne — Procédure de nullité — Marque verbale de l'Union européenne CARACTÈRE — Motifs absolus de refus — Absence de caractère descriptif — Caractère distinctif — Article 7, paragraphe 1, sous b) et c), du règlement (CE) no 207/2009 [devenu article 7, paragraphe 1, sous b) et c), du règlement (UE) 2017/1001]*»]

(2019/C 82/62)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: Bischoff GmbH (Muggensturm, Allemagne) (représentant: D. Régnier, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (représentants: S. Pétrequin et A. Folliard-Monguiral, agents)

Autre partie à la procédure devant la chambre de recours de l'EUIPO, intervenant devant le Tribunal: Miroglio Fashion Srl (Alba, Italie) (représentant: O. Vanner, avocat)

Objet

Recours formé contre la décision de la première chambre de recours de l'EUIPO du 20 juillet 2017 (affaire R 328/2016-1), relative à une procédure de nullité entre Bischoff et Miroglio Fashion.

Dispositif

- 1) *Le recours est rejeté.*
- 2) *Bischoff GmbH est condamnée aux dépens.*

(¹) JO C 13 du 15.1.2018.

Arrêt du Tribunal du 12 décembre 2018 — Vitromed/EUIPO — Vitromed Healthcare (VITROMED Germany)

(Affaire T-821/17) (¹)

[«*Marque de l'Union européenne — Procédure d'opposition — Demande de marque figurative de l'Union européenne VITROMED Germany — Marque verbale antérieure de l'Union européenne Vitromed — Motif relatif de refus — Risque de confusion — Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) no 207/2009 [devenu article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (UE) 2017/1001]*»]

(2019/C 82/63)

Langue de procédure: l'allemand

Parties

Partie requérante: Vitromed GmbH (Jena, Allemagne) (représentant: M. Linß, avocat)